

MARS
AVRIL
2025

Le magazine
DE LIMOGES MÉTROPOLE

LE MÉTROPOLE

N° 105

NOTRE DOSSIER

JOUR ET NUIT, ON PRÉSERVE LE CADRE DE VIE

page 14

ADN

**LE BUDGET
2025**

page 8

SUR LE TERRAIN

**LE PROJET
5G-SMILE**

page 22

PORTRAITS

**L'INDUSTRIE,
DE PÈRES EN FILLES**

page 26



NOUVEAU SERVICE

AVANT VOS TRAVAUX, INFORMEZ-VOUS!

Limoges Métropole organise des permanences dans 14 mairies de son territoire afin de vous expliquer les différentes formalités obligatoires.



DATES DES PERMANENCES ET MODALITÉS DE RENDEZ-VOUS :

- Consultez le site internet de Limoges Métropole
- Contactez le service urbanisme de votre commune ou le service droit des sols de Limoges Métropole : urbanisme-droitdessols@limoges-metropole.fr



DE LA PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT À L'INNOVATION AU CŒUR DE LIMOGES MÉTROPOLE !

Alors que nous évoquions dans la précédente parution la manière dont Limoges Métropole concrétise son engagement d'aménager durablement notre territoire avec la réalisation ou le lancement de nombreux chantiers, nous avons souhaité dans ce numéro revenir sur les enjeux environnementaux d'un écosystème urbain équilibré en réservant la une et notre dossier du mois aux espaces naturels.

En effet, à l'heure où les enjeux environnementaux occupent le devant de la scène mondiale, les collectivités locales doivent prendre leurs responsabilités pour la préservation de notre cadre de vie privilégié, véritable atout de notre attractivité.

Limoges Métropole se distingue par un engagement fort en faveur de la défense de son environnement et de sa biodiversité que nous avons le devoir de protéger. Notre responsabilité en tant que citoyens de cette Communauté urbaine est de soutenir les initiatives locales visant à préserver notre patrimoine naturel. Les projets de sauvegarde des cours d'eau, la gestion durable des forêts et les programmes de développement d'espaces verts urbains ne sont que quelques exemples des efforts déployés. Ces actions témoignent de l'engagement collectif pour maintenir l'équilibre fragile entre urbanisation et conservation de la nature.

Limoges Métropole entreprend donc des démarches ambitieuses pour favoriser la biodiversité en milieu urbain. La création de corridors écologiques et la promotion de l'agriculture urbaine sont autant de mesures fortes qui permettent à la nature de reprendre sa place au sein d'un tissu urbain. Les citoyens, quant à eux, jouent un rôle primordial dans ce processus. Permettez-moi de rappeler que par des gestes simples, à commencer par exemple, par nos comportements quotidiens respectifs dans la gestion de nos déchets, chacun peut contribuer à cette noble cause.

Notre engagement ne doit pas se limiter à des actions ponctuelles. La sensibilisation et l'éducation à l'environnement, dès le plus jeune âge, sont essentielles pour garantir la préservation à long terme de notre patrimoine naturel. Il est impératif de former une génération nouvelle, consciente des enjeux environnementaux et prête à relever les défis climatiques de demain. C'est, vous le verrez, le sens de nos démarches en direction des jeunes générations.

Bénéficier d'un cadre de vie florissant et harmonieux s'avère être un enjeu d'attractivité que nous avons collectivement identifié et, paradoxalement diront certains, nous devons, pour renforcer cette attractivité, innover pour répondre aux attentes de toute la population de notre aire urbaine dans les domaines en constante évolution tels que celui des nouvelles technologies.

C'est ainsi que nous avons volontairement consacré quelques pages de l'actualité de ce mois à l'émergence de la 5G et notre volonté de demeurer à la pointe de la transformation numérique de notre territoire. Ainsi, le projet novateur « 5G-SMILE » démarre officiellement en ce début de mois de mars sous l'impulsion de Limoges Métropole, de la Ville de Limoges et de l'entreprise Axione.

En répondant à cet appel à projets européen visant à accompagner le développement de la 5G et à l'expérimentation de ses usages, nous poursuivons logiquement notre stratégie de filière électronique et hyperfréquences en nous appuyant notamment sur le parc d'activités d'ESTER Technopole.

Dans la même veine, la première édition du RF Connect'In Limoges, événement de portée nationale qui se déroulera les 26 et 27 mars prochains à ESTER Technopole et dont vous pourrez découvrir tous les détails dans la rubrique « Sur le terrain » ! Bonne lecture.

Fidèlement,
Guillaume GUÉRIN
 PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

SOMMAIRE

VOTÉ!

Zoom sur les dernières délibérations 5.

FLASH-BACK

Les moments forts du mois passé 6.

ADN DE LIMOGES MÉTROPOLE

Un budget 2025 pour maintenir le cap 8.

QUOI DE NEUF?

Toute l'actu à connaître 10.

ÉCO-SYSTÈME

Les nouvelles du monde économique 12.

NOTRE DOSSIER

Préserver le cadre de vie, de jour comme de nuit 14.

QUELQUES TRAVAUX EN COURS

La carte des chantiers 20.

SUR LE TERRAIN

Limoges Métropole sourit à la 5G 22.

KIDS À LA PAGE

Poubelle verte, poubelle bleue : pourquoi pas d'autres? 25.

PORTRAITS

L'industrie, de pères en filles 26.

DANS NOS COMMUNES

L'info des communes membres 28.

MÉTROPOLA

La photo du mois 29.

ET SI ON SORTAIT!

Notre sélection pour vous 30.



i Mathieu FONTAINE
mathieu.fontaine
@limoges-metropole.fr
05 55 45 79 00
limoges-metropole.fr

Directeur de publication : Guillaume GUÉRIN

Rédaction en chef : Hélène VALLEIX

Rédaction : Mathieu FONTAINE

Photos (sauf mention contraire) : Limoges Métropole, Gaëlle BOISSOUT, Mathieu FONTAINE, Sabine MASSÉ, Shutterstock

Mise en page : Patrice de BONY, Séverine BORDAS

Tirage : 120 000 exemplaires

Distribution : La Poste

Impression : Rivet Presse Éditions, agréé Imprim'vert



PEFC
10-31-1345

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org



Voté

Zoom sur des décisions importantes votées par les 74 élus lors du Conseil communautaire du 19 février.



PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

17 AVRIL 2025 • HÔTEL DE RÉGION

SOUTIEN À LA FRENCH TECH LIMOUSIN

En 2025, Limoges Métropole renouvelle son soutien au programme d'actions de la communauté French Tech Limousin, qui permet de valoriser et accompagner les entrepreneurs du territoire à travers l'aide au développement et à la structuration de l'écosystème local de start-up, ou encore l'appui à la recherche de financements de projets. **Limoges Métropole subventionne ce programme d'actions à hauteur de 50 %, soit près de 40 000 €. Une somme supplémentaire de 4 000 € est accordée pour la réalisation des « Golden Tickets », une opération portant sur le développement à l'international des start-up.** L'an dernier, 5 start-up (Iotamatrix, Yomi Pharma, Watt & Boat, Écométrieque et Lije Technologies) ont pu bénéficier d'un soutien financier pour leur déplacement à un salon international (Photonics West de San Francisco, American Association for Cancer Research de Chicago, Smart City Expo de Barcelone, Gitex de Dubaï ou CES de Las Vegas).

Plus largement, 40 porteurs de projets et start-up ont été rencontrés en 2024 par la communauté pilotée par l'ALIPTIC, partenaire historique de Limoges Métropole.

PARTICIPATION À « LA BOUSSOLE DES JEUNES »

La Communauté urbaine contribue à hauteur de 5 000 € au dispositif national « La Boussole des jeunes » depuis 2022. C'est également une action inscrite dans la Convention territoriale globale (CTG) de Limoges Métropole car elle améliore l'information, l'accompagnement et l'orientation professionnelle et personnelle des jeunes. La Boussole des jeunes est une plateforme numérique et gratuite, déployée sur le territoire par le Centre régional d'information jeunesse de Nouvelle - Aquitaine (CRIJ-NA). Elle a pour principal objectif de favoriser la mise en relation des jeunes âgés de 15 à 30 ans avec des professionnels de proximité, susceptibles de répondre à leurs besoins. Le site présente 4 thématiques : emploi et création d'activité, logement, partir à l'étranger, santé physique et mentale. En 2024, plus de 1500 recherches ont été réalisées sur le site, dont 74 % relevant de questions liées à l'emploi ou à la création d'activité.

 www.boussole.jeunes.gouv.fr

SOUTIENS FINANCIERS AU CONTRAT DE VILLE

Le conseil communautaire a approuvé les participations financières de Limoges Métropole aux projets des associations ayant répondu à l'appel à projets 2025 du contrat de ville « engagements quartiers 2030 ». Ce dernier tend à améliorer les conditions de vie des habitants vivant dans les 9 quartiers prioritaires de Limoges, dans les champs de l'emploi, de l'accès aux services, de la transition écologique ou encore du vivre-ensemble.

Afin de mettre en œuvre cette politique, un appel à projets est adressé tous les ans aux structures associatives. Après instruction partagée avec les autres financeurs sollicités (État, Caf, Région, Ville de Limoges), **45 actions portées par 34 associations ont été retenues et bénéficieront de subventions de la part de Limoges Métropole à hauteur de 215 100 € au total.** Ces soutiens s'ajoutent à ceux déjà validés en 2024 autour de conventions pluriannuelles passées avec 10 structures associatives pour un montant total de 101 000 €.





1 Un 1^{er} café industrie qui en appelle d'autres

Dans le cadre du programme Territoires d'industrie, une rencontre entre industriels du territoire s'est tenue à la Station d'épuration principale de Limoges Métropole, sur la thématique de la gestion hydrique des entreprises.



2 Ouvrez vos cahiers à la page « antigaspi »!

Les élèves de 4 écoles du territoire ont appris à réaliser des smoothies et des cookies avec des recettes antigaspillage simples, proposées par Explicicat en partenariat avec SUEZ et Limoges Métropole.



3 Un nouvel espace pour les start-up

Limoges Métropole et la Société d'équipement du Limousin (Seli) ont inauguré le bâtiment ESTER'UP, dédié à l'accueil et au développement de nouvelles entreprises innovantes sur le parc ESTER Technopole.



4 « Je teste un métier » à Limoges Métropole

Trois personnes en recherche d'emploi ont participé à une immersion professionnelle à Limoges Métropole, dans le cadre de l'opération « Je teste un métier » proposée par France Travail. Le but : découvrir le métier d'agent de propreté urbaine.



5 La Maison du projet offre le p'tit déj

Installée dans la galerie de la Coupole à Beaubreuil avec la Cité de l'emploi, la Maison du Projet organise un nouveau rendez-vous pour les habitants, tous les 3^{es} jeudis du mois de 10h à midi, les invitant à faire le point sur le projet de renouvellement urbain en cours dans le quartier.





UN BUDGET 2025 POUR MAINTENIR LE CAP

Le 19 février, les élus du Conseil communautaire de Limoges Métropole ont adopté un budget primitif de près de 384 M€ pour 2025. Son objectif premier est de poursuivre la réalisation du projet de territoire de Limoges Métropole, qui arrive à maturité 4 ans après son adoption et qui implique un niveau d'investissement historique pour la Communauté urbaine, tout en maintenant des taux de fiscalité constants et un endettement soutenable.

⬇️ 126 M€



⬇️ 73 M€



⬆️ 46 M€



⊖ 42 M€



57 M€



⊖ 8 M€

3 M€

DONT INVESTISSEMENT

22 M€

32 M€

3,60 M€

Eau, assainissement, réseaux de chaleur et de froid

Développement économique, social et culturel

Environnement, cadre de vie, gestion des déchets, etc.

Aménagement de l'espace communautaire

Habitat social, insertion et politique de la ville

307 M€
2021

321 M€
2022

358 M€
2023

378 M€
2024

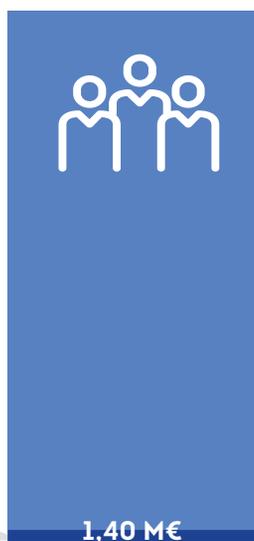
383 714 163 €
BUDGET PRIMITIF TOTAL 2025



UN INVESTISSEMENT HISTORIQUE

Au total, près de
120 millions d'euros
de dépenses sont programmés

↓ **57 M€**



Ressources
humaines,
remboursement
de l'emprunt

↑ **31 M€**



Compensations
versées
aux communes

Une fiscalité inchangée

TAXE FONCIER BÂTI

2,2 %

3,99 %

TAXE FONCIER
NON BÂTI

3,46 %

5,49 %

MOYENNE STRATE

CONTRIBUTION
FONCIÈRE
DES ENTREPRISES

26,4 %

30,43 %

TAXE D'ENLÈVEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES

6,12 % Limoges
8,58 % Communes

9,69 %

TAXE D'HABITATION
SUR LES
RÉSIDENCES
SECONDAIRES

8,84 %

10,48 %

VERSEMENT MOBILITÉ

(pour les entreprises
de plus de 11 salariés visant
à financer les transports
et les services de mobilité)

1,80 %



Une dette maîtrisée

Limoges Métropole conserve
un endettement soutenable:
**sa capacité de désendettement reste inférieure
à 6 ans** en 2025, éloignée du seuil
de vigilance fixé par la loi à 12 ans.

Quoi de neuf?

Réseaux de chaleur: deux rendez-vous pour tout savoir

En avril, les travaux de déploiement des nouveaux réseaux de chaleur débuteront à Limoges. Ce grand projet, nécessaire pour l'aménagement durable de la ville, se déroulera en plusieurs phases jusqu'en 2028. La construction des réseaux Limoges Centre et Limoges Sud permettra à terme de chauffer plus de 15 000 nouveaux équivalents-logements à l'aide d'énergies renouvelables aux coûts maîtrisés.

Afin de présenter en détail la nature, la programmation et l'impact de ces grands travaux à venir, deux réunions publiques sont organisées par Limoges Métropole et son délégataire chargé du déploiement, ENGIE Solutions. Ouverts à tous, ces temps d'information se tiendront:

- **Le 24 mars à 18h** au golf de Saint-Lazare pour la présentation du **réseau Limoges Sud**.
- **Le 2 avril à 18h** à la mairie de Limoges pour la présentation du **réseau Limoges Centre**.

i Pour en savoir plus sur les réseaux de chaleur de Limoges: limoges-metropole.fr et rezomee.fr

Contre la pollution, on ne mégote pas sur les cendriers



Le mégot de cigarette... Dans la rue ou dans les parcs, on le retrouve partout. Bien qu'il soit petit, sa présence est envahissante, et il est aussi désagréable pour les habitants que néfaste pour l'environnement. **Pour en finir avec lui, Limoges Métropole a commencé l'installation de cendriers urbains dans le centre-ville de Limoges**, avec le soutien de l'éco-organisme Alcome. Ces cendriers seront progressivement déployés dans l'ensemble des communes

et atteindront à terme le nombre de 200 sur le territoire, disséminés dans les lieux les plus sujets aux dépôts sauvages de ces mégots de cigarette. En complément, des éteignoirs seront disposés sur certaines poubelles de rue.

1 mégot = 500 litres d'eau polluée. Jetés dans l'espace public, les mégots ruissellent vers les cours d'eau via les réseaux d'assainissement, polluant l'eau et la biodiversité qu'ils rencontrent. En bout de chaîne, ce sont les premiers responsables de la pollution des océans.

i Plus d'infos sur monmegotouilfaut.fr et alcome.eco



Autorisations d'urbanisme: Limoges Métropole débute ses permanences dans les mairies

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement? Des questions sur les procédures? **Rencontrez dans votre mairie les instructeurs du service du droit des sols de Limoges Métropole.** Depuis 2015, ces techniciens de la Communauté urbaine gèrent l'instruction des demandes d'urbanisme pour 14 communes membres. À partir de mars 2025, ils tiendront **des permanences à l'attention de la population** dans chacune de ces communes, afin d'accompagner les usagers et faciliter la compréhension des règles d'urbanisme au regard de leurs projets.

Retrouvez nos agents en matinée: le 10 mars à Peyrilhac, le 13 mars à Saint-Just-le-Martel, le 14 mars à Condat-sur-Vienne, le 18 mars à Rilhac-Rancon et à Feytiat (après-midi), le 20 mars à Solignac et à Aureil (après-midi), le 21 mars à Boisseuil, le 24 mars à Saint-Gence, le 27 mars à Eyjeaux, le 28 mars au Vigen, le 1^{er} avril à Chaptelat, le 7 avril à Veyrac, le 15 avril à Bonnac-la-Côte...

i Prenez RDV auprès de votre mairie. Toutes les dates de permanence sur limoges-metropole.fr



Triathlon Limoges Métropole : dernières places disponibles!

La 4^e édition du Triathlon Limoges Métropole se tiendra les **22 et 23 mars 2025** à L'Aquapolis et dans ses environs. Les épreuves de natation se dérouleront dans les bassins de L'Aquapolis, le circuit de vélo serpentera dans le parc d'ESTER Technopole et celui de la course à pied autour du Zénith Limoges Métropole et du bois de la Bastide. Pour permettre à chacun de se challenger, des distances sont proposées pour tous les niveaux avec :

→ **La Smiling Run pour les familles** (course parent/enfant de 6 à 11 ans) et **le Triathlon des jeunes** (course des enfants de 8 à 11 ans), le samedi 22 mars. *Possibilité d'enchaîner les deux épreuves pour les enfants respectant les âges requis.*

→ **Les courses XS, S & M en individuel ou en relais** de 2 ou 3 personnes, le dimanche 23 mars.
Distances à parcourir :
XS (natation : 325 m, vélo : 11 km, course à pied : 2,5 km),
S (natation : 525 m, vélo : 22 km, course à pied : 5 km),
M (natation : 1100 m, vélo : 44 km, course à pied : 10 km)

Le triathlon peut accueillir près de 900 participants tous formats confondus et il reste de la place! Vous ne courez pas? Alors, venez encourager les athlètes durant ces deux jours conviviaux. L'édition 2024 avait réuni 805 inscrits et plus de 1000 spectateurs!

 **Infos et inscriptions sur laquapolis.fr**



Les sites patrimoniaux remarquables vont changer d'aires

Créés par la loi LCAP de 2016, les sites patrimoniaux remarquables (SPR) sont des périmètres de protection et de mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager des territoires. Celui de Limoges Métropole en compte deux, sur les communes de Feytiat et Limoges. Dans une dynamique lancée à l'échelle nationale, **les emprises de ces SPR vont être redéfinies dans le cadre d'une démarche partenariale et participative, à laquelle les habitants sont associés.**

Fin 2024, la Communauté urbaine a entrepris la révision des SPR avec le concours des municipalités de Feytiat et de Limoges, en lien avec l'État par l'intermédiaire de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de la Haute-Vienne. Une commission locale constituée de 15 membres pilote les différentes phases du projet : le diagnostic (jusqu'en juin 2025), la synthèse (2026), la restitution et la validation (2027). L'objectif final est de définir de nouveaux périmètres continus et cohérents pour les SPR de chaque commune.

 **Des observations à apporter ?**
Écrivez-nous à mediation-spr@limoges-metropole.fr
Plus d'infos sur limoges-metropole.fr



express



9

Limoges Métropole est partenaire de la 9^e édition du **Rallye des Pépites**, jeu de piste ludique au cœur du patrimoine économique et industriel, qui aura lieu le 4 avril. Ouverte aux scolaires (le matin), étudiants, chercheurs d'emploi et salariés d'entreprises, l'aventure partira de Feytiat et fera étape dans des entreprises comme Bijou, Enedis ou La Banque Postale.

 rallyedespepites.com

1980

Face au nombre élevé de demandes, Limoges Métropole aménage la mise en place du contrôle obligatoire des biens immobiliers raccordés à l'assainissement collectif lors de chaque vente (lire *Le Métropol* n° 101 et 104). Pour l'heure, ces contrôles ne concernent que **les maisons individuelles dont le permis de construire a été délivré avant le 31 décembre 1980.**

339

C'est le **nombre d'arbres plantés** par les services de Limoges Métropole dans la période hivernale 2024-2025, pour des remplacements d'arbres abattus (à cause de leur état sanitaire ou de dégradations) ou dans le cadre de projets de réaménagement.



COUP D'AVANCE

CHEZ SCAND, LA MODE NE FAIT PAS DE VICTIME

À Limoges, Diane Gislais vient de lancer SCAND, une marque de prêt-à-porter se voulant engagée, authentique et inclusive.

Si Diane Gislais était une tenue, elle ne serait certainement pas un uniforme. Dans l'univers du style, elle a pris le parti de détonner, en créant une marque qui se démarque, une mode qui ne se démode pas, des tailles qui s'adaptent aux corps et des vêtements qui durent au royaume de la fast fashion.

La Bretonne est arrivée à Limoges avec deux bagages : l'un contenant ses études d'économiste et son travail sur l'impact environnemental à l'Ademe*, l'autre son expérience mitigée dans la vente de prêt-à-porter féminin. « Je n'étais pas satisfaite des produits que je vendais et j'étais frustrée pour mes clientes, raconte-t-elle. J'ai eu envie de créer quelque chose en phase avec mes valeurs ».



« J'ai voulu mélanger les rayons femme, homme et grandes tailles et ne proposer qu'une seule collection qui s'adapte à toutes les morphologies, jusqu'aux tailles 50-52. On ne se pose plus de question : si ça nous plaît, on le porte ! » Chez SCAND, l'inclusivité vaut autant pour celui qui achète que celui qui fabrique. C'est dans les ateliers de Lux & Elles, entreprise limougeaude adaptée employant des personnes en situation de handicap, que sont confectionnées les créations de Diane Gislais.

De plus, sa marque se devait d'être éthique et écoresponsable. « En 2025, c'est juste logique de monter une entreprise en prenant en compte ces sujets-là. Et quoi de mieux que de faire du made in France** ? D'autant qu'il y a beaucoup de petits ateliers qui recherchent des créateurs. Certes, cela a un coût, mais on a un savoir-faire français d'exception, des ateliers à taille humaine et qui se soucient de l'environnement... Cerise sur le gâteau, j'en ai trouvé un à Limoges ! »

En février, Diane Gislais a lancé son premier produit : une surchemise réversible et unisexe disponible du XS au 3XL. Dessinée par la créatrice, modélisée à Paris et confectionnée à Limoges, la pièce se veut « éloignée des tendances, intemporelle et avec une touche d'originalité ». Elle se distingue aussi dans les matières qui la composent. « Tout est fait pour limiter son impact : le côté denim est en coton recyclé, le côté carreaux en flanelle issue de stocks dormants récupérés dans les entrepôts de grandes marques. »

Trois ans plus tard, voilà SCAND. « L'idée d'inclusivité est au cœur du projet. On ne peut plus s'arrêter au 42, on ne peut pas laisser une étiquette nous dire non. » Mais la créatrice va plus loin dans sa démarche :

i La collection SCAND s'agrandira dans le courant du printemps... Suivez-la sur scand-shop.fr et Instagram (@scand.shop). Donnez aussi un coup de pouce au projet sur fr.ulule.com/scand

* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
** Fabriqué en France

BIENVENUE!

NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS		Aureil
5 000 m² de surface commercialisable	ACTIVITÉS AUTORISÉES : industrie, artisanat, commerce de gros et services.	Située au sud-est de l'agglomération, la nouvelle zone d'activités d'Aureil créée par Limoges Métropole bénéficie de l'attractivité de Limoges tout en disposant d'un environnement préservé. À 7 km de l'échangeur n° 35 de l'autoroute A20 et 12 km de Limoges, la zone est également à proximité directe de la D979 qui assure la liaison entre Limoges et Eymoutiers.
PRESTATIONS : tous les lots seront desservis en électricité, fibre optique et en eau potable, en limite de propriété. Assainissement individuel à prévoir.		
Pour vous installer, contactez Limoges Métropole au 05 55 45 29 12		

ÉCO-SYSTÈME





COUP DE POUCE

L'AQUARIUM DE LIMOGES VOIT PLUS GRAND

Site touristique le plus visité de la ville, l'Aquarium de Limoges a placé 2025 sous le signe de la modernisation. Le parcours de visite s'est digitalisé et le refuge a été entièrement rénové et agrandi.

En 2025, l'Aquarium de Limoges propose une toute nouvelle expérience à ses visiteurs, mais aussi à ses pensionnaires ! Après avoir ouvert une nouvelle boutique dans la rue Haute-Vienne adossée à deux salles pédagogiques pour recevoir des scolaires, des entreprises ou encore organiser des afterworks, le parcours de visite et le refuge de La Réserve aux écailles ont été largement modernisés.

Une nouvelle expérience digitale

Tout au long de son parcours de visite, l'Aquarium de Limoges donne désormais la possibilité au visiteur d'aller plus loin dans sa découverte. « Comme beaucoup, on a remarqué qu'après le Covid, le numérique a accéléré de façon importante, donc on a décidé de passer nous aussi cette transition et Limoges Métropole nous a aidés en cofinanciant cette digitalisation, explique le directeur, David Branthome. Nous avons installé des tablettes tactiles à disposition du public pour qu'il puisse en apprendre plus sur les animaux qui sont présentés devant lui. Ces tablettes fonctionnent avec un logiciel conçu sur-mesure et disponible en plusieurs langues. Cela contribue également à offrir une expérience plus inclusive, notamment aux personnes atteintes de déficience visuelle. » Mais ces nouveautés ne sont pas les seules... « Notre site internet a été

entièrement refait et dispose maintenant d'une billetterie en ligne. Nous avons aussi mis en place des téléviseurs à différents endroits et équipé nos animateurs scientifiques de tablettes tactiles afin de diffuser les vidéos que nous avons nous-mêmes tournées : on peut assister à des repas d'animaux, à une attaque de poisson-archer, etc. »

Le centre d'accueil modernisé

En 2021, l'association La Réserve aux écailles a été créée en parallèle de celle gérant l'Aquarium, afin de développer le centre d'accueil de l'établissement. « Le principe, c'est de pouvoir accueillir les poissons et tortues aquatiques dont les gens ne veulent plus s'occuper. Notre refuge est habilité par les douanes et la justice, ce qui nous permet de recevoir des spécimens saisis. Nous avons également des partenariats avec des laboratoires d'expérimentation animale auprès desquels on récupère des poissons pour leur assurer une retraite bien méritée. »

Avec en moyenne une tortue et cinq poissons accueillis par semaine, La Réserve aux écailles est le plus grand refuge aquatique de France, mais son centre d'accueil commençait à être vieillissant. « Il était fait avec les matériaux qu'on avait récupéré à droite et à gauche. Là, on est passé à la vitesse supérieure avec un centre de soins

high-tech. On peut maintenant accueillir les animaux quelles que soient leur espèce ou leur origine, et en nombre très important car la capacité d'accueil a été triplée. » Ce grand projet représente un investissement de 55 000 € pour l'Aquarium, financé par des dons de particuliers, du mécénat d'entreprises et des aides publiques.

La modernisation du centre d'accueil a été soutenue à hauteur de 5 000 € par Limoges Métropole, qui a aussi activé son dispositif « Coup de pouce digital » pour accompagner la digitalisation de l'Aquarium. Pour en savoir plus sur les aides de Limoges Métropole : 06 11 25 64 11 pde@limoges-metropole.fr

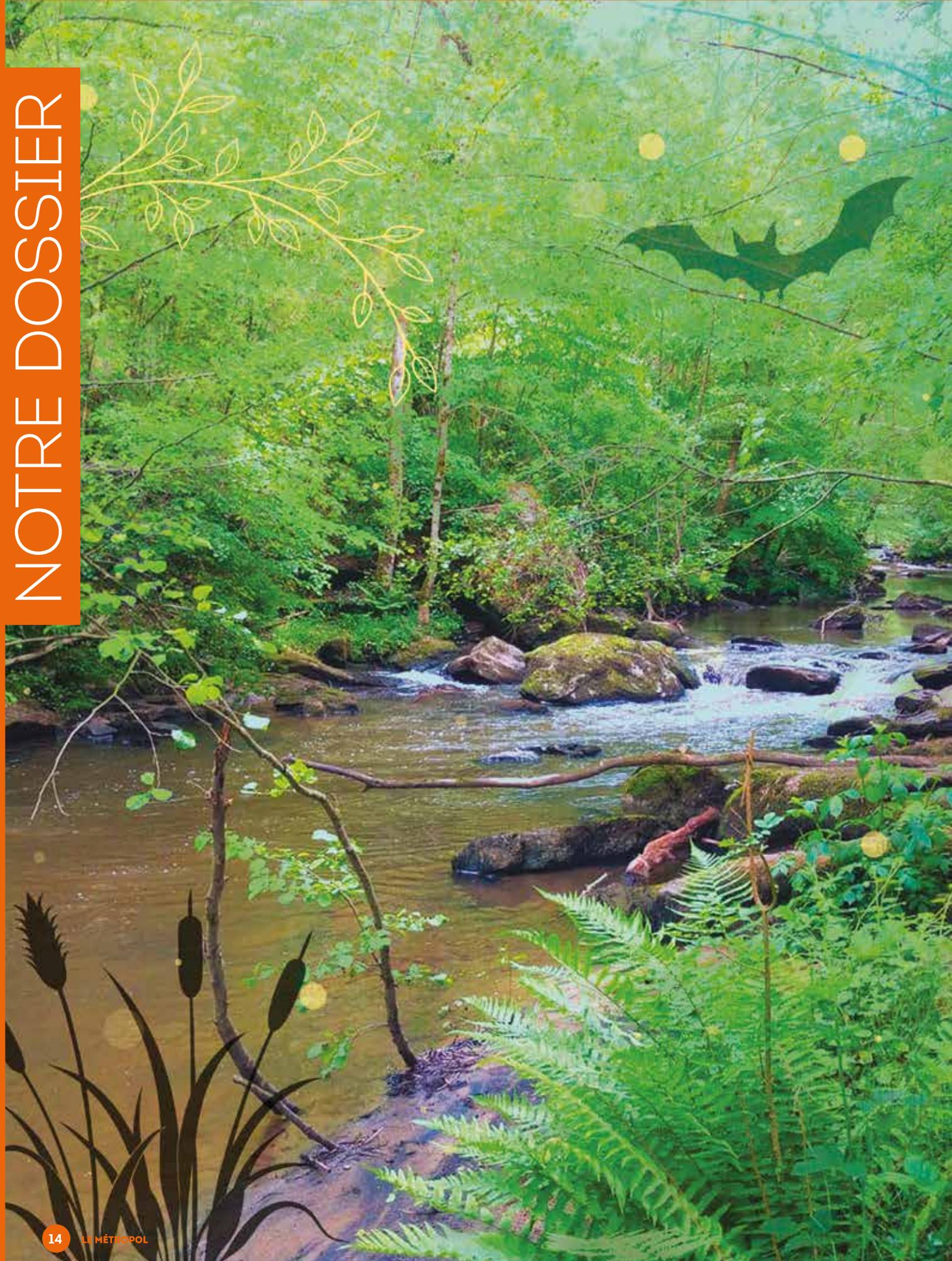
10 SALARIÉS

3 800

ANIMAUX AQUATIQUES

65 000

VISITEURS EN 2024



PRÉSERVER LE CADRE DE VIE, DE JOUR COMME DE NUIT

La préservation de notre cadre de vie est un des piliers du projet de territoire de Limoges Métropole et de son attractivité. Le bien-être des habitants présents et futurs va de pair avec la protection de notre environnement et de l'ensemble du monde vivant. Que ce soit au travers du développement durable, du traitement des déchets, de la prévention des nuisances, de la valorisation de la biodiversité ou de la gestion des milieux aquatiques, les diverses missions de Limoges Métropole s'attachent à conserver un cadre de vie préservé pour tous.

Depuis sa création, Limoges Métropole s'est constamment impliquée dans la préservation et la mise en valeur de ses cours d'eau et zones humides, au travers notamment de plusieurs plans d'action signés avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Limousin puis la Région Nouvelle-Aquitaine : le Contrat Restauration Entretien sur le bassin-versant de la Valoine (2004-2009) et les Contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA) sur les bassins-versants de l'Aurence et de l'Auzette (2011-2016) et sur celui de la Valoine (2016-2020). Ces programmes opérationnels ont permis, grâce aux études et aux travaux engagés, d'améliorer la qualité écologique de nos cours d'eau et de leurs milieux humides associés.

Ces contrats sont arrivés à terme en 2020. Ainsi, dans le cadre du projet Territoire en transition hydrique dans lequel Limoges Métropole s'est engagée, il s'est avéré opportun de poursuivre les efforts pour la préservation, la restauration et la mise en valeur de nos rivières et zones humides. C'est ainsi que Limoges Métropole a signé, le 22 mai 2023, le Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) Vienne métropolitaine, qui s'articule autour d'un programme d'actions sur 6 ans sur l'ensemble des bassins-versants du territoire. Près de 2 ans après le début de sa mise en œuvre, il est possible d'en tirer un premier bilan positif.

5 AXES STRATÉGIQUES

1. Morphologie des rivières, hydrologie et continuité écologiques, prévention des inondations

OBJECTIF : atteindre le bon état morphologique des cours d'eau, par la renaturation et la restauration du lit et des berges, l'amélioration de la continuité piscicole et sédimentaire, et la maîtrise des flux susceptibles de porter atteinte aux biens et personnes.

DEPUIS 2023

- **+ de 730 000 €** investis à Couzeix, sur deux affluents de l'Aurence, ainsi que sur un affluent de la Vienne à Isle. Une opération de renaturation est prévue à Condat-sur-Vienne courant 2025 sur un affluent de la Briance.
- **+ de 17 km de berges de cours d'eau** restaurées sur la Cane au Palais-sur-Vienne, sur le Cussou et le Lavadour à Rilhac-Rancon.

2. Écosystèmes, biodiversité et zones humides

OBJECTIFS : améliorer les connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes, mettre en place des suivis d'espèces indicatrices de l'évolution des milieux, protéger les milieux et les espèces les plus menacées par le changement climatique et engager les opérations de restauration ou de renaturation nécessaires au bon fonctionnement écologique des milieux humides et aquatiques.

DEPUIS 2023

- **5 études en cours** sur la biodiversité des cours d'eau et zones humides.
- **Une mare forestière** à Couzeix et **une lande humide** de 9 ha à Eyjeaux restaurées.



5. Coordination générale et ouverture du projet aux acteurs locaux

OBJECTIF : rechercher des partenaires opérationnels sur des projets innovants, ouvrir largement la concertation auprès des acteurs institutionnels publics et privés, associatifs et professionnels, et privilégier la co-maîtrise d'ouvrage du programme d'actions avec les acteurs locaux.

DEPUIS 2023

Limoges Métropole a fédéré de nombreux partenaires autour du CTMA Vienne métropolitaine :

- **Des maîtres d'ouvrage associés :** le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne, la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, l'EPTB Vienne, l'Office international de l'eau et le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.
- **Des partenaires techniques :** France Nature Environnement Limousin, le Conservatoire botanique national du Massif central et le laboratoire E2Lim de l'Université de Limoges.
- **Des partenaires financiers :** l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Haute-Vienne.



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



3. Gestion concertée : agriculture, eau potable, assainissement et urbanisme

OBJECTIF : partager une vision commune de la bonne gestion quantitative et qualitative des ressources en eau et faciliter l'approche transversale de la gestion des eaux à travers les compétences de Limoges Métropole.

DEPUIS 2023

- **Un diagnostic des zones d'expansion de crue** réalisé pour la prévention des inondations, en partenariat avec l'Établissement public territorial du bassin de la Vienne (EPTB Vienne).
- **2 réunions publiques** organisées à Couzeix (protection des captages dédiés à l'alimentation en eau potable) et à Limoges (mise aux normes des étangs privés présents sur l'aire d'alimentation des retenues de Beaune).

4. Éducation, sensibilisation et formation

OBJECTIF : contribuer à l'éducation et l'information de tous les publics en matière de préservation des écosystèmes humides et aquatiques, et faciliter l'accès à la formation dans le domaine de l'eau et des milieux humides auprès des élus et professionnels.

DEPUIS 2023

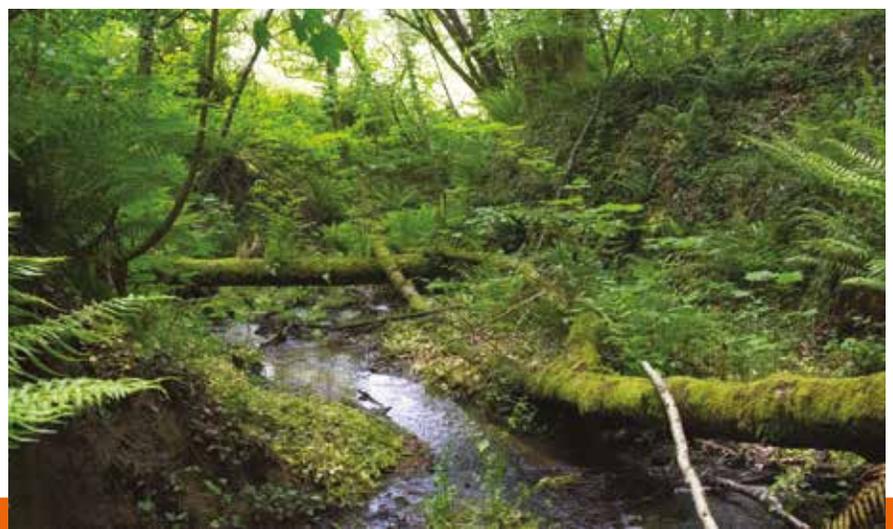
- **24 classes de primaire** ont suivi une animation sur les écosystèmes aquatiques.
- **Une dizaine d'animations** grand public sur différents thèmes.
- **Un sentier de découverte** des bords de Vienne en conception au Palais-sur-Vienne.

LE VALLON DE LA CHAPELLE, UN CHANTIER SYMBOLE

Le chantier du ruisseau dit « du vallon de la Chapelle » à Isle est une des réalisations fortes de cette première tranche triennale du Contrat territorial milieux aquatiques Vienne métropolitaine, mêlant prévention contre les inondations et renaturation.

LA SITUATION

Le ruisseau du vallon de la Chapelle, situé sur la commune d'Isle, est un affluent de la rive droite de la Vienne. Celui-ci symbolise bien le cadre de vie métropolitain, entre ville et campagne. En effet, ce ruisseau se compose d'une partie supérieure qui se confond totalement avec l'espace urbain et d'une partie en aval située dans une vallée encaissée, maintenue en espace naturel entre prairies et bois.





LE CONSTAT

Problème, l'imperméabilisation des sols génère des débits très importants dans le ruisseau par temps de pluie. Les derniers épisodes pluvieux intenses ont entraîné l'érosion du lit du ruisseau dans sa zone naturelle, qui s'est ainsi enfoncé sur plusieurs mètres jusqu'à devenir un petit canyon escarpé.

LE RISQUE

Pour limiter ce phénomène, des bassins avaient été construits sur la partie haute du ruisseau dans les années 2000 afin de réduire le débit du ruisseau dans sa partie urbaine. Mais ces bassins présentaient un risque de rupture en cas d'événement pluvial majeur. Le risque en cas de rupture de ces ouvrages est l'inondation de la RN 21 (Limoges-Périgueux) longeant la Vienne en contrebas du vallon.

LA SOLUTION

Afin de limiter ce risque, il a été décidé de poser une canalisation d'eaux pluviales de 1,5 m de diamètre (réalisé à l'automne 2023) afin de dévier les eaux de pluie en aval directement dans la Vienne, puis d'araser les bassins construits il y a 20 ans.

LE BONUS ENVIRONNEMENTAL

Enfin, on a procédé à la renaturation du ruisseau sur un linéaire de 800 m, dans l'objectif de reconstituer une coulée verte à forte valeur écologique et un lieu de promenade pour les riverains. Une petite mare écologique et paysagère a été constituée à proximité de la rue Alfred de Vigny, le cours naturel du ruisseau a été rétabli et les pentes ont été adoucies pour favoriser l'implantation de la végétation. Afin de stabiliser les berges, environ 2000 jeunes arbres et arbustes et 3500 plants d'hélophytes (plantes semi-aquatiques) ont été plantés sur le site. Près de 3500 m² ont été ensemencés avec un mélange de plantes locales. Enfin, en aval, le fond du ruisseau a été rehaussé afin de le reconnecter à la prairie et permettre le développement d'une végétation de zone humide.

LES CHIFFRES

Ces travaux ont été réalisés entre octobre 2024 et janvier 2025 pour un coût total de 627000 € financé par Limoges Métropole avec le soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (50 %), de la Région Nouvelle-Aquitaine (20 %) et du Département de la Haute-Vienne (10 %).



Propriétaires : vous êtes aussi acteurs de la protection !

En tant que propriétaire terrien, vous avez des droits, soumis à la réglementation en vigueur (propriété du lit, usage de l'eau, pêche), mais aussi des devoirs ! En effet, conformément à l'article L215-14 du Code de l'environnement, **tous les propriétaires de parcelles attenantes à un cours d'eau sont chargés de son entretien régulier.**

Cela correspond à :

- Enlever les embâcles* et débris flottants ou non.
- Élaguer la végétation des rives.
- Réaliser des opérations de faucardage** localisé.

Les objectifs de cet entretien régulier sont de permettre le bon déroulement du cycle de vie des espèces aquatiques et le libre écoulement des eaux de façon à également limiter les phénomènes d'inondation.

L'entretien de la végétation est à privilégier pendant la période de repos végétatif, soit en hiver. Le retrait des embâcles est plutôt conseillé en basses eaux, soit à la fin de l'été ou au début de l'automne.

i Des questions ? Contactez la Direction des espaces naturels de Limoges Métropole au 05 55 42 32 52.

* Débris amoncelés dans le lit d'une rivière qui constituent un obstacle à l'écoulement des eaux.

** Fauchage des végétaux qui bordent les cours d'eau.

TRAME NOCTURNE : PLUS BELLE LA NUIT

Depuis plus de 10 ans, Limoges Métropole s'inscrit dans la préservation du cadre de vie et, de fait, dans la protection de la biodiversité. Après avoir bâti une trame verte et bleue en 2012, constituée d'un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques, la Communauté urbaine s'est rapidement projetée dans la réalisation d'une trame nocturne afin de préserver aussi les espèces sauvages vivant la nuit. Sept ans plus tard, ce dispositif a porté ses fruits et rayonné bien au-delà du territoire.

Dès 2018, Limoges Métropole a lancé le souhait de protéger son environnement nocturne. La démarche de « trame nocturne » a donc été amorcée avec un état des lieux de la pollution lumineuse et des populations de chauves-souris, qui sont des espèces protégées et très sensibles à la lumière. Cette première étude a permis non seulement de cartographier des réservoirs de biodiversité sombres et des corridors écologiques associés, mais aussi de rédiger des plans d'action communaux et intercommunaux.

C'est sur cette base que, de 2021 à 2024, ces plans d'action ont été mis en œuvre avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine. Les deux principaux enjeux de la trame nocturne étaient :

- La **restauration** des continuités sombres et la **préservation** des espèces nocturnes.
- La **réalisation** d'économies d'énergie.

Des actions clés

Une des réalisations les plus importantes et visibles par la population a été l'**homogénéisation des heures d'extinction de l'éclairage public**. L'intérêt de ce travail collectif de 4 ans, réalisé en coopération avec chaque mairie, a été d'avancer l'heure d'extinction afin de pouvoir préserver les premières heures de la nuit pour les espèces crépusculaires. En effet, bon nombre d'animaux utilisent le crépuscule pour se déplacer et se nourrir.

Quatre ans plus tard, alors que la plupart des communes éteignaient leur éclairage public à 23h00 ou minuit, **la moyenne est passée à 21h30** (hors centre-bourg, centre-ville ou site nécessitant de l'éclairage plus tardivement).



Avec le soutien de
 RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



En 2023, une étude scientifique a été réalisée sur le territoire de Limoges Métropole au sujet de la fréquentation des bourgs par les chauves-souris et les rapaces nocturnes, et ce afin de mesurer l'effet de l'éclairage public sur leur déplacement. Résultat, bien que les rapaces semblent s'être relativement accommodés des éclairages, notamment pour la recherche de proies, **les chauves-souris sont pour leur part très dérangées par l'éclairage**. En effet, il a été observé à plusieurs reprises que certaines espèces, inactives dans les bourgs lorsque ceux-ci sont éclairés, les traversent de nouveau une fois les lampadaires éteints, et cela parfois quelques minutes seulement après leur extinction !



41 731

C'est le nombre de points lumineux générés par l'éclairage public sur le territoire de Limoges Métropole.

Autre réalisation de la trame nocturne: **l'extinction estivale**, qui consiste à ne pas allumer l'éclairage public entre juin et août, où l'on a les jours les plus longs et éclairés de l'année. Cette mesure permet à la fois de ne pas perturber les soirées des habitants et d'offrir à tous une véritable nuit complète. De plus, la période estivale est une des plus importantes pour les populations animales ciblées, car elle correspond à la mise bas et à l'élevage des jeunes.

Seize communes de Limoges Métropole sont aujourd'hui engagées dans cette action conduisant à l'extinction totale de 38 % des candélabres du territoire entre juin et août.

Homogénéisation des heures d'extinction et extinction estivale de l'éclairage public ont produit des effets visibles depuis 2023. Les mesures de radiances réalisées par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) montrent une réduction significative de l'enveloppe lumineuse du territoire métropolitain, et donc une baisse de la pollution visuelle engendrée. **Enfin, ces programmes d'extinction ont généré une économie de 40 % sur les budgets des collectivités.**

D'autres actions ont été réalisées en partenariat avec les associations locales :

- **28 gîtes à chauves-souris et 12 nichoirs à rapaces nocturnes** ont été posés dans les bâtiments municipaux de 15 communes de Limoges Métropole, avec le concours du Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin (GMHL) et de la Ligue de protection des oiseaux (LPO).
- **Plus de 2000 personnes** ont été sensibilisées dans le cadre des soirées « trame nocturne » organisées dans chaque commune. Ouvertes à tous, elles ont permis de faire connaître aussi bien les espèces nocturnes que les éléments du ciel étoilé grâce aux associations naturalistes locales et à l'association pour la découverte de l'astronomie et de l'espace (ADAES).
- **1800 m de haies** ont été replantés afin de restaurer des continuités sombres dans 3 communes (Veyrac, Aureil et Solignac).

La mise en œuvre de ces actions a été un réel succès durant ces 4 premières années, d'autres structures sollicitant maintenant Limoges Métropole pour des retours d'expériences à l'image de l'Office français de la biodiversité et du Muséum national d'Histoire naturelle. Limoges Métropole a aussi été **lauréate du 1^{er} prix des écomaires en 2024 au titre de son projet de trame nocturne**. Celui-ci doit maintenant s'établir dans le temps avec un nouveau plan d'action qui permettra d'améliorer encore la protection des espèces et le cadre de vie des citoyens.



Émilie RABETEAU

Vice-présidente de Limoges Métropole en charge du développement durable, de la transition énergétique, de la biodiversité et de l'aménagement des rivières

« La qualité de l'air, de l'eau, de nos ruisseaux et rivières, la biodiversité... Notre environnement dans toutes ses composantes est notre richesse. Notre patrimoine à transmettre aux générations futures. Ils sont aussi nos atouts et nous avons le devoir et la responsabilité de tout mettre en œuvre pour le préserver et l'améliorer. Ici, sur le territoire de Limoges Métropole, nous avons collectivement identifié que la préservation de ce patrimoine naturel est un enjeu majeur pour sauvegarder notre cadre de vie et un pilier majeur de notre attractivité.

Pour cette raison, nos actions sont nombreuses et nous avons décidé dans le dossier de ce mois de les mettre en lumière avec plusieurs exemples de projets très concrets réalisés ou en cours de réalisation dans nos communes, à l'image du chantier du ruisseau du vallon de la Chapelle à Isle, une réalisation qui conjugue valorisation environnementale et préservation de notre cadre de vie. »

QUELQUES TRAVAUX EN COURS

LIMOGES

PLACE DES BANCS ET DU POIDS PUBLIC, RUE DES HALLES

Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement (en cours), puis travaux de voirie avec réaménagement complet (aire piétonne, plantations d'arbres et de massifs, création d'un bassin de récupération des eaux pluviales, etc.), fouilles archéologiques en suivi de travaux.



6100 000 €

13 janvier 2025 > janvier 2027

BOULEVARD DE LA CORDERIE

Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, puis réaménagement complet de la voirie par la réfection de la chaussée et des trottoirs, plantation d'arbres d'alignement et intégration d'une piste cyclable en double sens de circulation sur le trottoir.



4 000 000 €

7 janvier 2025 > avril 2026

RUE DU CLOS ADRIEN

Réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement des eaux usées (terminé), réaménagement de la chaussée et des trottoirs (en cours).



850 000 €

15 avril 2024 > avril 2025

BOULEVARD DE LA BORIE

Création d'une voie verte et désimperméabilisation des sols entre l'avenue du Président Vincent Auriol et la rue de Saint-Gence. Suppression de la circulation sur la voie de droite selon le phasage des travaux (sens nord/sud).



840 000 €

13 janvier > septembre 2025

AVENUES DE BRACHAUD ET D'UZURAT

Renouvellement du réseau d'eau potable en coordination avec les travaux de réaménagement de voirie et le renouvellement de l'éclairage public, intégration d'une piste cyclable bidirectionnelle

et mise aux normes des continuités piétonnes.



705 000 €

3 mars > septembre 2025

RUE LAKANAL

Renouvellement du réseau d'assainissement et des branchements associés.



126 000 €

17 mars > mai 2025

IMPASSE SAINT-EXUPÉRY

Renouvellement du réseau d'eau potable, rénovation de l'éclairage public, transformation de l'impasse en rue traversante avec mise en sens unique et contresens cyclable.



57 500 €

Avril 2025

FEYTIAT

LIEU-DIT LE CHAZAUD

Création d'une voie verte et d'un fossé d'infiltration des eaux de ruissellement, entre la rue de La Plagne et l'allée du Chazaud.



170 000 €

8 janvier > mars 2025

LE PALAIS^S/VIENNE

AVENUE JEAN GIRAUDOUX

Réaménagement de voirie entre la rue du Chatenet et la rue Gustave Eiffel, avec la création de zones de stationnement, d'une voie verte dédiée aux modes actifs et d'aménagements visant à réduire la vitesse, réfection de la chaussée et des trottoirs.



1100 000 €

13 janvier > octobre 2025

PANAZOL

RUE DU MARÉCHAL JOFFRE ET AVENUE JEAN MONNET / PIERRE GUILLOT

Réaménagement de voirie sur le tronçon compris entre les rues Joffre et Brassens, création de zones de stationnement végétalisées pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales, d'aménagements dédiés aux modes actifs (pistes cyclables et trottoirs), d'aménagements visant à réduire la vitesse, réfection de la chaussée et des trottoirs.



1283 000 €

7 octobre 2024 > septembre 2025

RUES KLÉBER, PERRIN, LANGEVIN ET MARCEAU

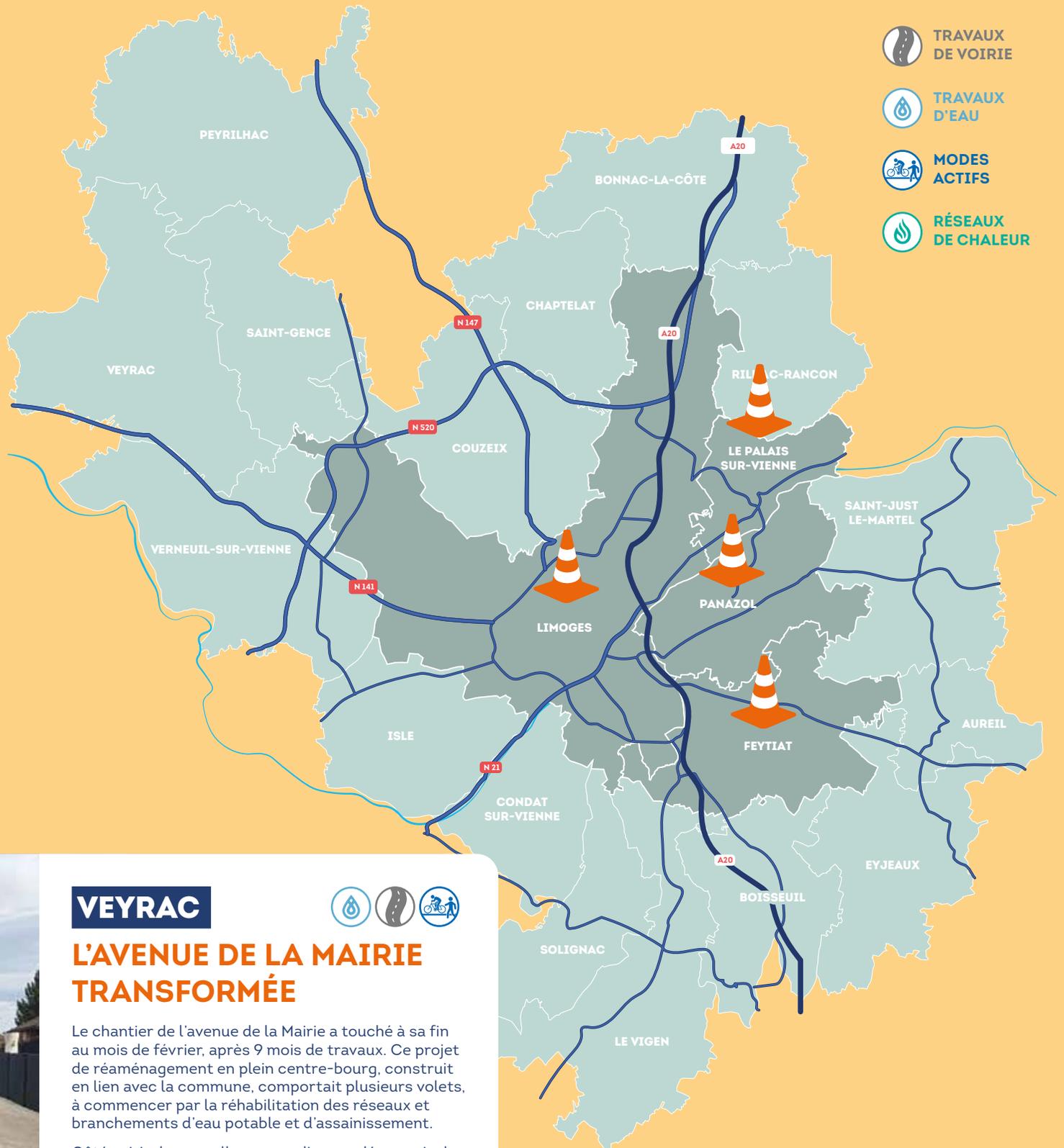
Réaménagement de voirie, réfection des chaussées et des trottoirs, mise en accessibilité du domaine public, création de places de stationnement végétalisées visant à favoriser l'infiltration des eaux pluviales.



510 000 €

20 janvier > 20 avril 2025





-  TRAVAUX DE VOIRIE
-  TRAVAUX D'EAU
-  MODES ACTIFS
-  RÉSEAUX DE CHALEUR

VEYRAC



L'AVENUE DE LA MAIRIE TRANSFORMÉE

Le chantier de l'avenue de la Mairie a touché à sa fin au mois de février, après 9 mois de travaux. Ce projet de réaménagement en plein centre-bourg, construit en lien avec la commune, comportait plusieurs volets, à commencer par la réhabilitation des réseaux et branchements d'eau potable et d'assainissement.

Côté voirie, la nouvelle avenue dispose désormais de stationnements enherbés et d'espaces végétalisés permettant la gestion intégrée des eaux pluviales. Enfin, ce réaménagement comprenait également un volet dédié aux modes actifs, avec l'insertion d'une bande cyclable matérialisant le bon partage de la chaussée entre cyclistes et automobilistes.

908 000 € • Chantier terminé

Retrouvez la programmation complète des travaux sur www.limoges-metropole.fr. Certains de ces chantiers ont bénéficié de soutiens financiers.



SUR LE TERRAIN

NUMÉRIQUE: LIMOGES MÉTROPOLÉ SOURIT À LA 5G

Le 1^{er} mars, le projet 5G-SMILE a officiellement démarré sous l'impulsion d'un groupement composé de Limoges Métropole, la Ville de Limoges et de l'entreprise Axione. Ce projet-test novateur de 3 ans porte sur la création d'une plateforme d'expérimentation de cas d'usage concrets de la 5G, en vue d'imaginer des solutions techniques répondant à des besoins en matière de santé, de sécurité ou encore de « ville intelligente » ou « smart city ».



LA 5G, C'EST QUOI ?

L'évolution technologique va vite, très vite. Moins de 10 ans après l'arrivée de la 4G en France, la 5G a déjà fait son apparition. Mais qu'apporte-t-elle réellement ? Depuis la démocratisation des réseaux mobiles, leurs différentes générations nous ont permis d'abord de passer des appels vocaux (1G), d'envoyer des SMS (2G), d'aller sur internet depuis son mobile (3G) puis d'avoir un internet mobile plus rapide (4G).

Avec la 5G, les données mobiles voyagent 10 à 20 fois plus rapidement qu'avec la 4G. Elles s'échangent de façon presque instantanée et plus sécurisée. En résumé, la 5G permet d'envoyer beaucoup plus d'informations en beaucoup moins de temps. Mais, pour le moment, cette technologie n'est pas accessible à tous. Seules quelques grandes villes en profitent et la couverture nationale de la 5G n'est pas espérée avant 2030.

POURQUOI S'EN SERVIR ?

Pour le grand public, la 5G vient fournir un débit supérieur et doit permettre d'éviter la saturation des réseaux 4G. **Surtout, le grand intérêt de la 5G réside dans sa capacité à connecter de nombreux objets intelligents.** Ces technologies ouvrent la voie à de nouvelles possibilités d'innovation dans de nombreux champs d'application : la santé, les mobilités, l'énergie, la sécurité, la domotique, etc.

POUR QUELS USAGES ?

Partant de ces opportunités, à quelles fins peut-on utiliser cette technologie de rupture ? **C'est tout l'objet de l'appel à projets « 5G and Edge Cloud for Smart Communities »**, lancé par la Commission européenne entre 2022 et 2024 à l'échelle continentale. Son objectif est de soutenir des projets de connectivité mixant infrastructures 5G et démonstration de cas d'usages innovants pour lesquels le déploiement de la 5G est indispensable. Ces cas d'usages doivent être liés à des services publics pouvant être considérés comme des services d'intérêt général ou d'intérêt économique général.

Dans le cadre de sa stratégie de filière électronique et hyperfréquences, **Limoges Métropole s'est positionnée sur cet appel à projets européen visant à accompagner le développement de boucles 5G locales et à en expérimenter les usages.** Une candidature a ainsi été déposée auprès de la Commission européenne par un groupement composé de Limoges Métropole, de la Ville de Limoges et de l'entreprise Axione en tant qu'opérateur de télécommunications.

Retenu par l'Union Européenne, ce projet nommé « **5G-SMILE** » figure parmi 23 autres lauréats, plaçant Limoges Métropole et ses partenaires aux côtés de territoires d'innovation tels que Madrid, Vienne ou Stockholm. Cette reconnaissance ouvre droit à un cofinancement européen à hauteur de 75 % des dépenses réalisées sur les 3 années de l'expérimentation.



LE PROJET « 5G-SMILE »

Le projet 5G-SMILE porte sur **la création d'une plateforme d'expérimentation de cas d'usage de la 5G** en vue d'imaginer des solutions techniques répondant à des besoins publics ou privés. Dans ce cadre, des réseaux privés et sécurisés, construits sur-mesure et indépendants des réseaux grand public, seront déployés sur deux secteurs ciblés : **le parc d'activités ESTER Technopole et le Campus Marcland incluant le Centre hospitalier universitaire (CHU).**

Le coût global du projet se chiffre à **près de 5 millions d'euros**, dont :

- 4 000 000 € pour Axione qui est chargée de la création des réseaux 5G locaux.
- 860 000 € engagés par Limoges Métropole, qui financera les expérimentations aux côtés de la Ville de Limoges.
- 3 700 000 € de subvention de l'Union Européenne.



UNION EUROPEENNE

QUELLES EXPÉRIMENTATIONS ?

Cette plateforme d'expérimentation se définit comme un laboratoire permettant **la mise en place d'une 5G utile**, ouvrant la voie aux innovations, répondant aux besoins du plus grand nombre et au bénéfice de domaines variés.

Le projet 5G-SMILE se décline dans 3 grandes catégories d'usages :

- **La sécurité.** La 5G peut être utilisée pour optimiser les systèmes de communications entre la police municipale, la police nationale et la gendarmerie. L'idée est ici de créer des réseaux privés et sécurisés permettant d'améliorer l'interopérationalité sur des secteurs en limite de zones police et gendarmerie.
- **La santé.** La 5G pourrait grandement améliorer la communication entre soignants. Ses applications possibles en matière de santé sont nombreuses (développement de la télémédecine, gestion du matériel médical, maintien de la connexion pendant les déplacements de malades, etc.).
- **La « smart city ».** Ce sera le terrain d'expérimentation privilégié de Limoges Métropole, qui imagine utiliser la 5G sur ses compétences :

LA « SMART CITY », C'EST QUOI ?

La ville intelligente est un concept de développement urbain. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie des habitants en rendant la ville plus adaptative et efficace, à l'aide de nouvelles technologies qui s'appuient sur un écosystème d'objets et de services. Ce nouveau mode de gestion inclut notamment les infrastructures publiques (bâtiments, mobiliers urbains, domotique, etc.), les réseaux (eau, électricité, gaz, télécoms); les mobilités (transports publics, routes et voitures intelligentes, covoiturage, modes actifs, etc.); les e-services et e-administrations. (source : CNIL)

surveillance des réseaux d'eau et de la qualité de l'air, optimisation de l'éclairage urbain, contrôle des nuisances sonores, gestion des réseaux de chaleur...



Gilles TOULZA

Vice-président de Limoges Métropole en charge de la DSI, de la « smart city », du numérique et de l'enseignement supérieur

« Nous n'avons pas hésité une seconde à accorder notre adhésion au projet européen 5G-SMILE! Pourquoi? Parce qu'il prend toute sa place avec notre stratégie de soutien à la filière électronique et hyperfréquences. Cette expérimentation, comme nous vous la détaillons dans cette rubrique dédiée, prend tout son sens dans nos politiques publiques et leur perfectibilité que ce soit dans le domaine de la sécurité, de la santé, de la gestion de nos réseaux, de nos infrastructures, de nos mobilités. La création de cette plateforme d'expérimentation d'usage de la 5G est bien un choix stratégique. C'est le choix de l'innovation! C'est un choix qui positionne tout le territoire de Limoges Métropole pour l'avenir! »

UNE COLLABORATION ÉTROITE AVEC CISTEME

Pour cette expérimentation, il faut d'abord déployer des boucles 5G. Cette partie sera assurée par l'entreprise Axione qui va installer des antennes 5G dans les secteurs d'études ciblés. Dans ces zones, les données iront très vite. Mais sans capteurs, pas de données! **C'est pourquoi Limoges Métropole va se rapprocher d'un opérateur spécialisé dans le cadre d'un marché d'étude et d'expérimentation.** Basé à ESTER Technopole et dans toute la Nouvelle-Aquitaine, le centre de transfert de technologie CISTEME (pour Centre d'ingénierie des systèmes en télécommunications en électromagnétisme et électronique), partenaire du projet 5G-SMILE depuis sa genèse, est pressenti pour le développement des dispositifs connectés.

Concrètement, pour un cas d'usage identifié, le prestataire retenu sera chargé d'étudier la faisabilité et de concevoir les prototypes d'outils connectés nécessaires (capteurs 5G), puis suivra leur mise en œuvre opérationnelle. Si ces outils et cet usage de la 5G s'avèrent performants et utiles pour l'intérêt général, ces capteurs « *made in Limoges* » pourront être produits à plus grande échelle.

QUELLE PLUS-VALUE POUR LE TERRITOIRE ?

Avec 5G-SMILE, Limoges Métropole se positionne parmi les territoires pionniers en matière d'expérimentation de la 5G dans des usages concrets. Ce projet partenarial est un véritable levier pour l'innovation et la transformation numérique du territoire, son attractivité et sa compétitivité. Par ailleurs, **5G-SMILE affiche une complémentarité évidente avec le projet FlexSoGreen**, développé à Limoges. Constitué par un consortium local, via un appel à projets de Bpifrance, FlexSoGreen a pour objectifs le développement de briques radio, de solutions de cybersécurisation, l'optimisation des couvertures et la préparation de scénarios à impacts énergétiques améliorés. **La démonstration de cas d'usage utiles et d'intérêt général de la 5G contribuera aussi à une meilleure efficacité des services publics**, à des avancées majeures dans les technologies de santé, de sécurité et de la « ville de demain ».

« RF CONNECT' IN LIMOGES » : UN ÉVÉNEMENT NATIONAL À LIMOGES

La 1^{re} édition du RF Connect' In Limoges se tiendra **les 26 et 27 mars 2025 à ESTER Technopole**. Elle réunira industriels, académiques et institutionnels sur le sujet de la connectivité RF (radiofréquence). Ces deux journées axées sur la thématique « 5G/6G : enjeux technologiques et innovations » aborderont les besoins, les challenges, les solutions et les perspectives du domaine. Elles s'articuleront autour de conférences, de visites d'acteurs locaux, d'un espace d'exposition, ainsi que d'une soirée networking.

Cet événement de portée nationale vient valoriser la stratégie de développement de la filière d'excellence électronique et photonique soutenue par Limoges Métropole et a vocation à devenir un rendez-vous incontournable du secteur réédité tous les 2 ans. Il est organisé par un collectif composé d'acteurs locaux de la filière électronique (CISTEME, institut de recherche XLIM, Amcad Engineering, Wupatec, Inoveos, RFMW, Alphanov, Alpha Rlh), reconnus pour leur expertise dans le domaine et la conception de composants, systèmes ou sous-systèmes de communication pour des applications dans l'industrie, la santé, le spatial, l'énergie...



Le RF Connect' In Limoges s'inscrit dans le prolongement de la soirée d'attractivité et de networking organisée par Limoges Métropole dans le cadre du salon European Microwave Week, le 24 septembre 2024 à Paris.

Kids à la page ?

Elsa, 11 ans, Saint-Just-le-Martel

Pourquoi a-t-on des poubelles de couleurs différentes ?

Réponse de Lydia, de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets à Limoges Métropole

« À Limoges Métropole, comme dans beaucoup d'endroits en France, les habitants ont deux types de bacs à déchets à leur disposition. Des codes couleurs sont attribués à chacun pour faciliter le tri des déchets pour les habitants. Ces couleurs peuvent varier, mais le vert est en général dédié aux ordures ménagères. Pour les déchets recyclables (emballages et papiers), on a longtemps utilisé chez nous des poubelles bleues, mais on a décidé il y a quelques années de changer leur couvercle en jaune, car c'est la couleur la plus courante pour ce type de déchets en France. C'est pour cela que nos bacs sont bleus à couvercle jaune, même si tu peux encore en trouver des tout bleus par-ci par-là. Vu qu'il y a plusieurs sortes de déchets à trier (verre, biodéchets, cartons, etc.), on pourrait mettre en place d'autres bacs avec d'autres couleurs, mais cela coûterait très cher à collecter chez tous les habitants. C'est pour ça qu'on leur demande d'apporter certains de leurs déchets dans des bornes collectives qui sont installées un peu partout sur le territoire. »



Aide-nous à bien trier !

Relie ces déchets à l'endroit où ils doivent être jetés.

1.



A - Bac bleu / jaune



2.



B - Borne à verre



3.



C - Composteur



D - Déchèterie



E - Bac vert



4.



5.

Tu te poses des questions sur le cycle de l'eau, les routes, les déchets, le climat, etc. ?

ÉCRIS À NOTRE JOURNALISTE :

- via Instagram sur www.instagram.com/limogismetropole
- par mail à mathieu.fontaine@limoges-metropole.fr
- ou par courrier à : Service communication de Limoges Métropole
19 rue Bernard Palissy 87031 LIMOGES CEDEX 1



L'INDUSTRIE, DE PÈRES EN FILLES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la parole est donnée à 3 cheffes d'industrie du territoire. Toutes ont bâti peu à peu leur carrière dans le sillage de leur père, dans ce secteur encore très peu féminisé.

MARION ORIEZ,
Cogemacoustic, Limoges

**« Un challenge
à relever »**



Directrice générale de Cogemacoustic,

Marion Oriez possède un parcours atypique. Rien ne la disposait en effet à prendre un jour la tête d'une entreprise industrielle de 48 salariés générant 16 M€ de chiffre d'affaires. À l'âge de 23 ans, elle sort diplômée de Sciences Po Aix-en-Provence et tout lui indique une belle carrière dans l'administration publique, chemin qu'elle emprunte en allant travailler au Conseil général du Gers. Mais, au bout de 2 ans seulement, son destin professionnel bascule... « *Mon père m'a demandé si je voulais rejoindre l'entreprise familiale et j'ai décidé de relever le challenge, raconte-t-elle. Il a fallu tout apprendre, humblement, car je n'avais le bagage ni technique ni économique. On m'a formée et j'ai aussi appris sur le tas. Dans ma formation initiale, on m'a enseigné à m'adapter aux situations et à ne pas montrer quand je suis mal à l'aise. Ça été un gros atout pour m'intégrer car je parlais avec des handicaps: j'étais très jeune, la fille du patron et je n'avais pas fait d'études dans la gestion d'entreprise... Mais je pense que ces difficultés auraient été les mêmes si j'avais été un homme!* »

Aujourd'hui, Marion Oriez entame sa 17^e année à la tête de cette entreprise de renommée mondiale dans le secteur de la ventilation de chantiers et ouvrages souterrains. En janvier 2024, elle a également pris la présidence du Tribunal de commerce de Limoges, devenu Tribunal des activités économiques en janvier 2025.

QUE VOUS ÉVOQUE LA JOURNÉE DU 8 MARS ?



« Je trouve regrettable de devoir conserver de nos jours une journée comme celle-ci. C'est bien qu'il y a encore un problème, donc espérons que nous n'en aurons plus besoin à l'avenir. »



« C'est une journée importante qui marque la lutte et les étapes franchies dans l'accès aux droits pour les femmes. J'ai le devoir d'en être reconnaissante, car sans le travail accompli par toutes ces femmes du xx^e siècle, je ne serais pas là où je suis aujourd'hui. »



« C'est dommage et frustrant d'avoir encore besoin d'une date sur le calendrier pour mettre en lumière le combat pour l'accès aux droits. »

DES PARCOURS DE FEMMES VOUS INSPIRENT ?



« Je dirais les femmes qui m'entourent au quotidien. Ma maman, qui s'est retrouvée veuve et a tout quitté pour venir vivre à Limoges et se rapprocher de ses petits-enfants. Ma belle-mère, qui malgré un métier physique et fatigant, a toujours subvenu aux besoins de sa famille. J'ai aussi une amie remarquable, qui se reconnaîtra, qui était dirigeante dans l'industrie et qui a tout vendu pour s'occuper entièrement de son enfant en situation de handicap. Et enfin ma fille, qui du haut de ses 9 ans n'hésite pas à se lancer devant un public et un jury lors de ses compétitions de patinage. J'en aurais été incapable! »



« Ma grand-mère est quelqu'un d'admirable. Elle a vécu au Vietnam et a beaucoup travaillé pour s'en sortir malgré son illettrisme. Elle a tenu une épicerie, fait du vin, de l'élevage... Elle a éduqué ses enfants avec ces valeurs de travail. Arrivée en France comme réfugiée politique en 1975, elle a lancé le projet d'ouvrir un restaurant à Saint-Yrieix-la-Perche, qui existe toujours. C'est un exemple de volonté, de courage et de résilience. »



« Le combat féministe de Simone Veil a, je pense, beaucoup influencé ma mère et donc l'éducation qu'elle m'a donnée. Elle avait une façon de chercher cette égalité homme/femme, qu'on cherche encore, qui fait écho chez moi. J'espère à l'avenir que des femmes aussi inspirantes pourront continuer le combat. »

THI-VAN-THI CHARLES, Chaudronnerie Tôlerie Industrielle Moderne, Boisseuil



Associée gérante chez CTIM depuis près de 20 ans,

Thi-Van-Thi Charles arrive dans l'entreprise créée par son père au retour d'un séjour d'immersion en Irlande. Un BTS action commerciale en poche, la fille va seconder un « papa multicasquettes, à l'image des dirigeants d'entreprise de son époque ». Afin de structurer les achats de l'entreprise, elle part se former à Bordeaux, puis vient ensuite à s'occuper également des RH avant de reprendre avec son mari le flambeau paternel. Spécialiste de la chaudronnerie et tôlerie fine, la société CTIM intervient en sous-traitance pour des clients français dans les secteurs du ferroviaire, de la ventilation mécanique, du nettoyage industriel ou de la signalétique.

« À mon arrivée, j'ai eu une période d'apprentissage car il m'a fallu comprendre la technicité des produits et des métiers, se souvient Thi-Van-Thi Charles. Ça s'est fait naturellement car j'ai eu un accueil bienveillant. J'ai été bien entourée, je m'estime chanceuse d'avoir eu cette opportunité grâce à mon père. Je suis reconnaissante, fière de l'avoir rejoint dans l'entreprise qu'il a créée il y a 35 ans et de pouvoir donner une suite à son histoire grâce à des équipes sérieuses et fidèles. »

« Une chance et une fierté »

MARIE-AMÉLIE PEYRAMAURE, A3D Design, Feytiat



Marie-Amélie Peyramaure a grandi dans l'entreprise fondée par son père il y a 40 ans, mais pas nécessairement avec l'idée de la reprendre un jour.

« Je voulais devenir paléontologue, dit-elle. Je me suis vite aperçue que ce que j'aimais le plus dans ce métier, c'était ce que j'en avais vu au cinéma : les effets spéciaux, la modélisation, l'animation... Je suis donc partie en BTS design de produits à La Souterraine où j'ai découvert le monde des arts appliqués, avant d'enchaîner avec une école d'ingénieurs à Montbéliard. » Forte de ce parcours, la jeune femme engrange de l'expérience dans une entreprise angevine durant 5 ans. « Je voulais d'abord voir ce qui se faisait ailleurs et mon père ne souhaitait pas que je rentre dans l'entreprise sans expérience ni point de vue extérieur. On était sur la même longueur d'onde ». De retour à Feytiat en 2019, la « fille du patron » se retrouve rapidement aux responsabilités... « Au début du Covid, mon père m'a laissé les manettes car il était risqué pour lui de venir travailler. Tout s'est donc précipité, mais si nous sommes toujours là, c'est que j'ai dû m'en sortir à peu près ! Il m'a fait confiance et toute l'équipe a été bienveillante. »

« Confiance et bienveillance »

En 2025, Marie-Amélie Peyramaure est la directrice générale d'A3D Design et travaille toujours aux côtés de son père. La société de 30 salariés, spécialisée dans la conception et la fabrication de pièces et prototypes industriels, continue de parfaire sa réputation auprès de clients prestigieux dans les domaines de l'aéronautique, de la défense ou du médical.

QUE PENSEZ-VOUS DE LA PLACE DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE ?



« On est encore peu, peut-être parce que le secteur n'est pas encore assez attirant. Mais ce déclin d'attractivité est général dans l'industrie, hommes et femmes confondus, et il faut que l'on travaille sur ce point en démontrant que ce n'est plus l'usine d'autrefois, que ça s'est largement modernisé. On retrouve également peu de femmes aux postes de dirigeantes, mais il faut dire que c'est très lourd de concilier la direction d'une entreprise et une vie de famille. Pour ma part, travailler en famille, avec mon mari et mon frère, me facilite la tâche. »



« Elle prend une place de plus en plus importante à mesure que les mentalités et les outils de travail évoluent et permettent de gommer les inégalités. La modernisation de l'industrie et le numérique favorisent l'intégration des femmes. Il faut continuer dans ce sens et promouvoir aussi les métiers de l'industrie auprès des hommes comme des femmes, dès le plus jeune âge. »



« Je ne me suis jamais questionnée sur ma place en tant que femme et je ne pense pas que l'industrie soit un milieu plus compliqué qu'un autre. S'il y a peu de femmes, c'est dû à une méconnaissance qui fait que les jeunes filles se détournent de ces filières. »



Un conseil pour la jeune génération ?



« Conjuguer une vie de dirigeante d'entreprise et de maman demande beaucoup de courage et d'énergie. Mais on y arrive. Notre temps est chronométré, on doit faire des choix... Mais on y arrive ! »



« Les femmes doivent savoir qu'elles ont toute leur place dans l'industrie et l'entreprise en général. Elles doivent aussi s'engager, faire la démarche de venir vers nous. »



« C'est humain de ne pas se sentir légitime, de craindre de ne pas être à la hauteur. Mais il ne faut pas avoir peur de regretter ses choix et de garder ses convictions. C'est important d'être curieuse de tout et de cultiver son ouverture d'esprit. »



Dans nos communes

• AUREIL • BOISSEUIL • BONNAC-LA-CÔTE • CHAPTELAT • CONDAT-SUR-VIENNE • COUZEIX • EYJEAUX • FEYTIAT • ISLE •
• LE PALAIS-SUR-VIENNE • LE VIGEN • LIMOGES • PANAZOL • PEYRILHAC • RILHAC-RANCON • SAINT-GENCE •
• SAINT-JUST-LE-MARTEL • SOLIGNAC • VERNEUIL-SUR-VIENNE • VEYRAC •

CONDAT-SUR-VIENNE

Un nouveau dojo inauguré

Le 14 février, la commune a inauguré le dojo Alice Milliat, pionnière du sport féminin. Cet espace de 200 m², adapté à la fois aux sportifs adultes et aux écoliers, est conçu pour accueillir une grande diversité d'activités, telles que le judo, le karaté, le viet vo dao, etc. Le coût de ce projet partenarial, engagé et local s'élève à 550 000 €, financé grâce à un soutien de l'État, du Département de la Haute-Vienne et de l'association 1000 Dojos.

ISLE

Bienvenue au 36^e salon du livre jeunesse

Du 14 au 16 mars, le salon du livre jeunesse d'Isle et ses auteurs locaux vous accueillent à l'Espace Bayles Isle. De nombreux partenaires (libraires, éditeurs, Moulin du Got, etc.) vous feront aussi découvrir leurs merveilles littéraires et animations (escape game, chasse au trésor, fabrication d'un marque-page, atelier dessin, etc.).

 Programme complet sur www.ville-isle.fr



EYJEAUX

Le grand retour du comice agricole

Eyjeaux accueille, le samedi 29 mars, le comice agricole cantonal organisé par le syndicat d'élevage de Pierre-Buffière, les Jeunes Agriculteurs et les Groupes Vivre en Agriculture (GVA) masculin et féminin. La réalisation d'une nouvelle plateforme permet le retour de cette manifestation, après une dernière édition qui remonte à 2001. Au cœur du village, vous pourrez découvrir le savoir-faire des éleveurs, admirer leurs animaux soigneusement sélectionnés, prendre part à la traditionnelle vente de viande et profiter des repas proposés par les Jeunes Agriculteurs (repas du soir à St-Paul). Au-delà des concours d'animaux, des présentations de matériels et des animations, cette journée festive est une invitation à la découverte du monde agricole.

 À partir de 9h • Inscription au repas du soir au 0781761763

SOLIGNAC

Habitat et patrimoine : venez échanger avec Limoges Métropole

Dans le cadre de la démarche de revitalisation du centre-bourg de Solignac, Limoges Métropole, par l'intermédiaire de son Guichet Habitat, invite les habitants à venir échanger autour des enjeux liés à la rénovation du bâti. Cette rencontre est organisée le jeudi 10 avril à 18h30, au Moulin de Quatre, en partenariat avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP 87), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Haute-Vienne et la Société d'équipement du Limousin (Seli). Elle se tiendra sous la forme de tables rondes thématiques autour de la protection du patrimoine, de la lutte contre l'étalement urbain, de l'adaptation du logement à la perte d'autonomie, de la rénovation énergétique en hiver et du confort d'été. Ce temps d'échanges sera aussi l'occasion de découvrir le travail mené sur l'habitat ancien par Limoges Métropole et ses partenaires dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (Opah-Ru).

 Inscription recommandée au 0555 427658



©Ville de Verneuil-sur-Vienne

VERNEUIL-SUR-VIENNE

Le 1^{er} « pôle Gend'Services » a ouvert ses portes

C'est unique en France : une maison multiservice de la gendarmerie a été inaugurée le 7 février par le conseil municipal présidé par le maire Pascal Robert, en présence de François Pesneau, préfet de la Haute-Vienne et de la colonelle Dorothee Cloitre, commandante du groupement de gendarmerie de la Haute-Vienne. Cette expérimentation, baptisée « pôle Gend'Services », vise à renforcer la proximité des gendarmes avec les citoyens. À l'image des maisons France services, ce nouvel espace agrége toutes les compétences de la gendarmerie. Deux jours par semaine, un à deux gendarmes y recevront le public qui pourra effectuer des démarches (dépôt de plainte, demande de procuration, consultations avec un cyber-enquêteur, etc.) et participer à des actions de sensibilisation. De plus, chaque 2^e mercredi du mois, le centre d'information et de recrutement de la gendarmerie de la Haute-Vienne sera présent pour les jeunes souhaitant se renseigner.

 8 rue des Écoles • Permanences les lundis de 14h à 18h et les jeudis de 9h à 12h
Pas de ligne téléphonique directe



Sébastien BAYLE, LIMOGES
@baylesebastien_limoug_oh

Le thème du mois: **ARCHITECTURES**



La boule est un élément que j'aime bien utiliser en photo pour apporter un peu d'originalité. Certaines personnes apprécient, d'autres moins! Là, j'ai joué sur le reflet de la boule avec la vitre mouillée du musée des Beaux-Arts face à la cathédrale Saint-Étienne et son architecture gothique.

ET SI C'ÉTAIT VOTRE PHOTO ?

Postez votre photo sur Instagram avec le hashtag **#Metropola18**



Un nouveau concours est déjà lancé sur le thème **flou artistique**. Tentez votre chance **jusqu'au 6 avril**, la photo gagnante sera publiée dans *Le Métropol* #106.



Et si... on sortait !

EXPOSITION

LE BAL DES DÉBUTANTES

Jusqu'au 7 avril

Découvrez le nouveau volet du *Bal des débutantes*, une exposition passagère qui met en lumière la récente acquisition par le musée des Beaux-Arts d'œuvres d'Eugène Alluaud et de Léon Detroy.

i Musée des Beaux-Arts, Limoges
0555 4598 10 • musees.limoges.fr

SPORT

LES FOULÉES DU POPULAIRE

Les 5 et 6 avril

Déjà la 10^e édition de ce week-end sportif et solidaire organisé par le Populaire du Centre, Limoges Athlé, la Ville de Limoges et la Ligue contre le cancer. 4 épreuves au cœur de Limoges : à chacun sa distance et son allure !

i Centre-ville de Limoges
fouleesdupopulaire.fr



DTMS FIGHT NIGHT

Le 26 avril

la DTMS Fight Night fait son retour à Couzeix pour une soirée de boxe intense et spectaculaire ! En partenariat avec l'association Trait d'Union, qui œuvre en faveur des enfants touchés par le cancer.

i 17h • Centre Culturel de Couzeix

CONCERT

KOLLECTIF LE KRAB

Le 29 mars

Le KRAB pose trois de ses groupes à Limoges : Solaz, Téó flamenco et Arkabash viendront à leur tour défendre les couleurs du collectif. Bob's not dead clôturera la soirée.

i 19h 45 • CCM John Lennon, Limoges
billetweb.fr

SPECTACLE

RADIO PIRATE

Le 15 mars

Sur un plateau transformé en studio radio, où les fenêtres donnent sur un décor dessiné par le bédéiste Aurélien Morinière, deux adolescents jubilent à proposer des émissions pirates nocturnes pleines d'humour et de rage. Par la compagnie Furiosa.

i 20h • Espace Confluences,
Condat s/ Vienne
0555 30 88 60



©Thierry Laporte

UN AVENIR RADIEUX

Le 16 mars

Une comédie où le héros, businessman accompli, a tout pour lui. Mais un jour, ce quarantenaire, sûr de lui, voit débarquer Isadora, la voyante de sa femme qui lui prédit que tout va s'effondrer.

i 16h • Le Rok, Panazol
lespetitsbillets.neopse.com

DANS LA PEAU DE CHARLOT

Le 21 mars

Antony Champeil, sosie mondial de Charlott, vous présente son spectacle librement inspiré du personnage créé par Charlie Chaplin, en compagnie de Samuel et Camille, ses deux acolytes sur scène.

i 20h 30 • Salle de Pennevayre,
Verneuil-sur-Vienne • 0555 00 86 80

DEUX FLICS AUX P'TITS OIGNONS

Le 28 mars

Le polar s'écoute, se chante et se déguste, un concept original de lecture musicale créé par F. Linol et P. Granger à partir d'extraits de romans policiers.

i 20h 30 • Salle polyvalente, St-Gence

JEAN-LUC LEMOINE

Le 11 avril

Avec son humour irrévérencieux et son esprit affûté, Jean-Luc Lemoine se lance dans une exploration sans tabou des maux qui rongent notre société.

i 20h 30 • Espace du Crouzy, Boisseuil

ANIMATIONS

PRINTEMPS DE LA CULTURE

Du 15 au 22 mars

Le Palais-sur-Vienne organise son 4^e Printemps de la Culture sur le thème « La tête dans les étoiles » avec des activités ludiques et culturelles gratuites, dans l'espace Jean Ferrat et divers sites.

i lepalaisurviennne.fr

APÉRO QUIZZ #2

Le 5 avril

Le comité des fêtes d'Aureil propose la 2^e édition de son apéro quizz, une soirée festive avec repas, blind test et questions de culture générale.

i 18h 30 • Salle polyvalente d'Aureil
Réservez au 06 88 61 28 29

BRADERIE DE LIVRES

Les 29 et 30 mars

Le Lions Club Isle Val de l'Aurence organise sa grande braderie avec un choix de livres tous publics. Bénéfices reversés à Agir pour la lecture - Vaincre l'illettrisme.

i Ancienne école de Mérignac, Isle

JOURNÉE DE L'ASSOCIATION ET DU BÉNÉVOLAT

Le 22 mars

France Bénévolat Haute-Vienne organise la Journée de l'association et du bénévolat. Ouverte à toutes les associations et bénévoles potentiels, cette journée permet au secteur associatif de se rencontrer et de trouver de nouvelles forces vives.

i 10h-17h • Salle Léo Lagrange,
Limoges

LE LAC DES CYGNES

Le 18 mars

L'International Festival Ballet présente une féerie de beauté, d'élégance et de grâce..

 20h • À partir de 32 €

THE BOOTLEG BEATLES

Le 19 mars

Le plus ancien tribute des Beatles.

 20h • À partir de 24 €

DAVID HALLYDAY

Le 21 mars

Un show hors du temps où il est question de filiation, de transmission, et d'amour...

 20h • À partir de 27,50 €

SUKHISHVILI

Le 24 mars

Le ballet géorgien est un mélange unique de chorégraphie classique et originale.

 20h • À partir de 47 €

LORDS OF THE SOUND

Le 2 avril

L'orchestre revient avec un nouveau spectacle excitant: « Music is Coming ».

 20h • À partir de 39 €

ELECTRO SYMPHONY

Le 3 avril

Découvrez la fusion unique du son classique et électronique.

 20h • À partir de 39 €

WALY DIA

Le 4 avril

L'un des humoristes les plus en vue de sa génération a « une heure à tuer ».

 20h • À partir de 35 €

CELTIC LEGENDS

Le 5 avril

Plongez au cœur de la tradition et de la puissance de l'île d'Émeraude.

 20h • À partir de 39 €



TRIATHLON
LIMOGES MÉTROPOLE
4^{ÈME} ÉDITION

22 • 23
MARS
2025

L'AQUAPOLIS
LIMOGES MÉTROPOLE

SMILING RUN
FAMILLES
FORMATS
XS • S • M

 **Limoges Métropole**
Communauté urbaine

+ D'INFOS EN SCANNANT LE QR CODE 

L'AQUAPOLIS
LIMOGES MÉTROPOLE

CHAMPIONNATS DE FRANCE N1 DE SAUVETAGE SPORTIF
Du 28 au 30 mars

Organisé par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme.

TRIATHLON 4^{ÈME} ÉDITION
Les 22 et 23 mars

Natation, vélo et course à pied en format enfant, famille et adulte.

 laquapolis.fr


VÉLODROME
Raymond Poulidor • LIMOGES MÉTROPOLE

COMPÉTITION + VIDE-DRESSING CYCLISTE
Le 12 avril

L'Union Cycliste Condat organise une journée de compétition de piste couplée à un vide-dressing cycliste tenu par les clubs locaux.

 **Bonnac-la-Côte**
05 55 45 29 72 • velodrome@limoges-metropole.fr



destination

★★★★★
alternance

MARDI
15
AVRIL
BEAUBLANC
10H
17H

MULTI-SECTEURS



FORMATION ET EMPLOI

TOUT PUBLIC

